

LE
SÉMINAIRE FRANÇAIS
DE ROME

NOTICE HISTORIQUE

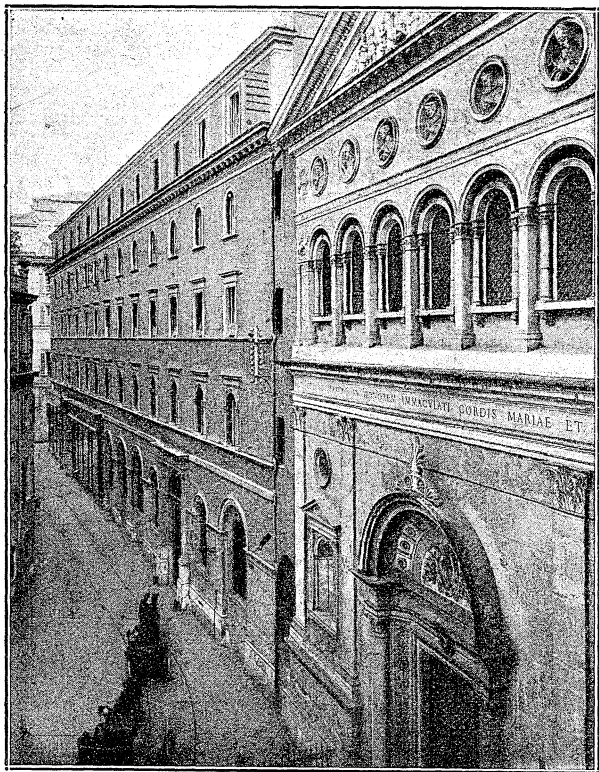


ROME (17)
SÉMINAIRE FRANÇAIS
42, Via S. Chiara
1924



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2017



Façade principale du Séminaire Français.

LE SÉMINAIRE FRANÇAIS DE ROME

NOTICE HISTORIQUE



ROME (17)
SÉMINAIRE FRANÇAIS
42, Via S. Chiara
1924

IMPRIMATUR

FR. ALBERTUS LEPIDI O. P., S. P. A. Magister

IMPRIMATUR

† IOSEPHUS PALICA, Archiep. Philipp., Vic. Gen.



I.

Origine.

L'établissement à Rome d'une maison française pour des étudiants ecclésiastiques était un rêve caressé depuis longtemps par les plus nobles esprits.

Déjà en 1642, le P. Bourgoing, supérieur de l'Oratoire, adressa à Richelieu une supplique dans ce sens ¹. La mort du grand ministre, survenue cette année-là même, arrêta toute démarche ultérieure.

Le projet fut repris en 1794, par un prêtre, zélé, l'abbé Imbert, supérieur du séminaire d'Aix, réfugié dans les Etats du Saint-Siège. Il envoya aux évêques français, en résidence à Rome, une lettre sollicitant l'érection d'une maison d'éduca-

¹ Cf. l'article de Mgr N. PRUNEL, *les Premiers Séminaires en France au dix-septième siècle*, dans les *Etudes* des Pères Jésuites, 5 février 1909, p. 352 sq.

tion pour les ecclésiastiques français. Mais aucune suite ne fut donnée à cette demande ¹.

En 1834, le R. P. d'Alzon, alors étudiant à Rome, frappé des immenses avantages qu'offrait cette ville à la jeunesse cléricale, conçut lui aussi le dessein de fonder, à l'ombre de la coupole de Saint-Pierre, un séminaire français. Il s'en ouvrit à l'abbé de Lamennais. Le fougueux polémiste, ulcéré par sa récente condamnation, le dissuada nettement, dans une lettre pleine d'amertume et de sourde hostilité contre l'autorité pontificale, de s'engager en pareille entreprise ².

Cependant, les jeunes ecclésiastiques qui se dirigeaient vers la Ville des Papes devenaient de plus en plus nombreux. Pour les soustraire aux dangers de l'isolement, les abbés de la Bouillerie et de Conny décidèrent, en 1839, de grouper en communauté ceux qui désiraient mener la vie commune. Parmi eux se trouvait l'abbé Gay, le futur auxiliaire de Mgr Pie ³.

¹ THEINER, *Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France* (1890 à 1800), Paris, 1857-1858, t. II, p. 571-579.

² On trouvera cette lettre dans l'article du R. P. ARTHUR D'ESPRÉES, Augustin de l'Assomption, sur *le Séminaire français de Rome*, dans la revue *Rome*, 8 avril 1911, p. 99 sq.

³ *Vie de Mgr de la Bouillerie*, par Mgr RICARD, 2^e éd., Paris, 1888, p. 151 sqq.; cf. aussi p. 125, note.

L'année précédente, en 1838, les abbés Bautain et de Bonnechose, venus à Rome pour défendre l'orthodoxie de l'*Ecole de Strasbourg*, avaient conçu l'idée de faire de Saint-Louis-des-Français « une maison de hautes études ecclésiastiques ». Un commencement d'exécution fut donné au projet en 1844, quand l'abbé de Bonnechose devint recteur de cet établissement ¹.

Mais ces diverses tentatives demeurèrent sans suite. Celles qui furent faites, quelques années plus tard, par le P. Paul de Geslin de Kersolon ²

¹ *Vie du Cardinal de Bonnechose*, par Mgr BESSON, Paris, 1887, t. I, p. 201-203, 228 sq., 237-253. — Dans une lettre du 20 décembre 1858, adressée à Pie IX pour solliciter la reconnaissance canonique du Séminaire Français, le Cardinal de Bonnechose, alors archevêque de Rouen, écrit : « Depuis plusieurs années, je souhaitais voir un pareil établissement à Rome, afin de faciliter à un certain nombre de nos jeunes ecclésiastiques l'étude de la doctrine sacrée sous les yeux du Vicaire de Jésus-Christ. C'était dans ce but qu'en 1844 j'avais accepté les fonctions de supérieur de la maison de Saint-Louis... Mais la maison de Saint-Louis est évidemment insuffisante pour satisfaire aux besoins des diocèses de France, dont les évêques désirent faire étudier leurs sujets à Rome. La manière dont les membres de la Congrégation du Saint-Esprit ont dirigé leur établissement depuis sa fondation et l'esprit qui les anime, nous donnent lieu de bien espérer pour l'avenir ».

² *Le Père de Geslin de Kersolon d'après ses souvenirs*. Paris, 1892, t. I, p. 179, 207, 314-321; t. II, p. 120-123, 127, 132, 137-145.

et par les religieux de la Sainte-Croix du Mans n'eurent pas plus de succès.

Bien des conditions étaient, en effet, exigées pour la réussite d'une œuvre si importante. Les fondateurs devaient posséder l'entière confiance du Saint-Siège et de l'épiscopat français, disposer de ressources considérables, être assurés de laisser derrière eux des successeurs expérimentés dans l'art si difficile de la direction des séminaires.

La Providence, qui voulait rattacher par des liens plus étroits la Fille aînée de l'Eglise au Siège Apostolique, intervint à l'heure choisie par elle.

Parmi les sociétés religieuses qui s'étaient distinguées, au cours du dix-huitième siècle, par leur amour de l'orthodoxie et par leur attachement à la Chaire de Pierre, se trouvait la famille spirituelle de Claude Poullart des Places, le fondateur de la Congrégation et du Séminaire du Saint-Esprit. Aux plus mauvais jours du jansénisme et du gallicanisme, on l'avait vu lutter vaillamment pour le maintien de la vraie doctrine, dans l'obéissance au Pape, et plusieurs évêques lui avaient confié la direction de leur grand séminaire ¹.

¹ Voir *Une vocation et une fondation au siècle de Louis XIV : Claude-François Poullart des Places, fondateur du Séminaire et de la Congrégation du St-Esprit* (1679-

Ces traditions avaient survécu à la Révolution, et vers 1850, le Séminaire du Saint-Esprit était un des foyers les plus intenses du mouvement doctrinal et liturgique qui emportait les esprits vers le centre de l'Eglise. Le Vénérable Libermann, qui venait d'entrer, avec les membres de sa jeune et fervente Société du Saint-Cœur de Marie, dans la Congrégation du Saint-Esprit, avait institué des conférences ecclésiastiques, auxquelles assistaient les prêtres les plus marquants de la capitale, les abbés de Ségur, de la Bouillierie, de Conny, Gay, Ratisbonne, Desgenettes, Bouix, Rohrbacher, Caron, de Girardin, dom Pitra, le P. de Lannurien et d'autres. ¹

L'idée de la fondation d'un séminaire français à Rome devait naturellement germer dans un

1709), par le R. P. LE FLOCH, supérieur du Séminaire français de Rome, 2^e éd., Paris, 1915, p. 406-410, 434-442. Cf. aussi *Gallia Christiana*, t. VII (Paris, 1744), col. 1042-1044 (*Sodalitium et Seminarium Sancti Spiritus*).

¹ *Vie du R. P. Libermann*, par le cardinal PITRA, 2^e éd., Paris, 1872, p. 597-603.

Voici le résumé d'une des conférences :

« Séance du 29 janvier 1850 sur saint Jean l'Evangéliste, considéré comme modèle des devoirs du prêtre envers l'Eglise.

« Le prêtre doit à l'Eglise un amour véritable, tendre, fort et dévoué; ses travaux, ses succès, ses pensées, ses facultés, son intelligence, ses biens, sa santé, sa vie, il lui doit tout, *usque ad mortem, inclusive*. Le principe et le mo-

milieu si dévoué au Saint-Siège. Elle fut aussitôt accueillie avec enthousiasme par les membres les plus influents de l'épiscopat, NN. SS. Gousset, de Salinis, de Dreux-Brézé, Parisis, Pie, Berteaud, etc.

Fort d'appuis si autorisés, fort aussi des encouragements les plus bienveillants de Pie IX, le successeur du Vénérable Libermann envoya,

dèle de cet amour est le Cœur de Jésus : *Cor sacerdotis, cor Christi.*

« Cet amour du prêtre doit s'appliquer à deux ordres de choses dans l'Eglise :

« 1. A l'Eglise, comme *autorité enseignant et gouvernant le monde*. C'est un point souvent négligé... On considère l'Eglise comme un être abstrait, invisible, qui est partout et nulle part, au lieu de la considérer *tout d'abord dans l'homme qui la résume tout entière*. Cet homme, c'est le Monarque suprême de l'Eglise, le dépositaire de la vérité de Dieu, le Vicaire de Jésus-Christ, le Souverain Pontife, le Pape. Entendre le Pape, c'est entendre l'Eglise ; obéir au Pape, c'est obéir à l'Eglise ; être avec le Pape, c'est être avec l'Eglise. Désobéir à l'un, c'est désobéir à l'autre, ou plutôt à Jésus-Christ lui-même, qui est tout dans son Eglise. Ces mêmes principes s'appliquent, proportion gardée, à l'Evêque relativement à son diocèse.

« 2. L'Eglise, considérée comme peuple des fidèles, impose au prêtre des devoirs non moins essentiels de dévouement...

« Tel est le sommaire de l'esprit sacerdotal, sans lequel le prêtre n'est qu'un homme et non pas un *ecclésiastique*, homme de l'Eglise » (Cardinal PITRA, *ibid.*).

dès le mois de février 1853, le R. P. Louis-Marie Barazer de Lannurien à Rome, pour préparer la nouvelle fondation. Mgr de Ségur, qui venait d'être nommé auditeur de Rote pour la France, mit tout son zèle à aplanir les premières difficultés. Le Pape, auquel l'œuvre tenait particulièrement à cœur, voulut lui-même, dans plus d'une circonstance, se faire le conseiller de l'humble religieux.

Enfin, après de nombreuses démarches et bien des contrariétés, le nouveau séminaire se trouvait installé dans l'ancien immeuble du Collège irlandais, au quartier du *Grillo*, près du Forum de Trajan. Une circulaire, adressée en juillet 1853 à tous les évêques de France, leur annonça que la première rentrée se ferait au mois d'octobre suivant. Le concile de la province ecclésiastique de Bordeaux, qui tenait en ce moment-là même ses assises à La Rochelle, approuva chaleureusement la fondation¹ et, à la suggestion de Mgr Pie, envoya au Souverain Pontife une lettre collective pour en solliciter la reconnaissance officielle².

¹ Actes du Concile, chap. IX, n. 2.

² Cf. Mgr BAUNARD, *Un siècle de l'Histoire de France*, Paris, 1901, p. 160.

II.

Les débuts.

Douze élèves, envoyés par les diocèses d'Amiens, Cambrai, Tours, Poitiers, Montauban et Metz, se présentèrent au commencement de l'année scolaire. Le premier de la liste était l'abbé Dieu, du diocèse d'Amiens. Parmi ses condisciples, on pouvait remarquer l'abbé Chaulet d'Outremont, le futur évêque du Mans et l'abbé Edouard Hautcœur, qui devait être un des principaux fondateurs de l'Université catholique de Lille.

Les élèves suivaient pour la philosophie et la théologie les cours de l'Université Grégorienne, où enseignaient avec éclat le P. Perrone et le P. Passaglia. Quant au droit canon, le jeune séminaire donna lieu, dès la première année de son existence, à une institution des plus fécondes. Jusque-là, l'étude du droit ecclésiastique ne pouvait être séparée, à Rome, de celle du droit civil. A la prière du R. P. de Lannurien, Pie IX fonda, au début de l'année 1854, une chaire de droit canonique au Séminaire romain de l'Apollinaire, chaire qui devait acquérir plus tard une très grande célébrité.

Le Pape n'omettait d'ailleurs aucune occasion de témoigner sa haute bienveillance à ses enfants

de France, et, jusqu'à la fin de son règne, il les combla de ses attentions les plus délicates. Non content de les recevoir souvent en audience privée, il daigna les visiter lui-même, et plus d'une fois il leur fit transmettre de petites gâteries ¹.

Mais comme toutes les œuvres de Dieu, le Séminaire français devait être établi sur la croix. Le saint fondateur s'était dépensé sans compter et malgré tous ses travaux il menait une vie de mortification effrayante. Au lieu de prendre un repos mérité pendant l'été 1854, il accepta la charge d'aumônier des soldats français et celle de confesseur dans plusieurs communautés religieuses. L'unique délassement qu'il voulut s'accorder, ce fut une retraite qu'il alla faire au Gesù. Il y expira le 6 septembre, emporté par le choléra qui ravageait alors l'Europe, avec le seul regret, disait-il, « de n'avoir encore rien fait pour le bon Dieu ». Il était dans sa trente-deuxième année. Parmi les objets laissés par le défunt, on trouva une discipline tachée de sang ².

Fécondée par le sacrifice de cette victime si pure, l'institution ne tarda pas à prendre de plus

¹ Cf. l'article déjà cité du R. P. ARTHUR D'ESPRÉES, dans la revue *Rome*, 8 avril 1911, p. 109 sq.

² *Louis-Marie Barazer de Lannurien, fondateur et premier supérieur du Séminaire français de Rome*, par le R. P. LE FLOCH, Rome, 1910.

amples développements. Le nouveau supérieur, le R. P. Freyd, était d'ailleurs un homme d'un savoir théologique étendu et d'une piété profonde. Il marquera les générations d'élèves qui viendront se placer sous sa direction d'une empreinte ineffaçable; Pie IX l'honorera de sa confiance toute spéciale et les prélats les plus influents, subjugués par sa sainteté, solliciteront ses conseils. Lorsqu'il mourra, le 6 mars 1875, Louis Veuillot écrira de lui dans l'*Univers*: « Si l'Eglise pouvait faire des pertes irréparables, celle-ci le serait ».

La rentrée de 1854 vit s'accroître le nombre des élèves. Le Canada envoyait l'abbé Alexandre Taschereau, le futur archevêque et cardinal de Québec; la France, l'abbé Alfred Gilly, qui devait monter un jour sur le siège de Nîmes, ainsi que plusieurs autres jeunes ecclésiastiques. On devine sans peine l'ardeur au travail, la ferveur, la régularité qui régnaient dans une communauté composée d'esprits aussi distingués. Le chiffre des élèves allant chaque année croissant, il fallut bientôt songer à donner à l'œuvre une installation moins précaire et plus spacieuse.

III.

Santa Chiara.

Au centre de la ville, à deux pas de la majestueuse coupole du Panthéon, s'élevait, vers le milieu du siècle dernier, une église dédiée à sainte Claire. Elle avait été fondée, en 1562, par saint Charles Borromée, alors secrétaire d'Etat du Pape Pie IV, son oncle. Dans le couvent attenant, des Clarisses s'étaient sanctifiées par la prière et les austérités, jusqu'au jour où un décret de Napoléon I^{er} supprima les Ordres religieux dans « les départements de Rome et de Trasimène ». — L'église tombait en ruines, et le 22 octobre 1855 elle s'effondra complètement.

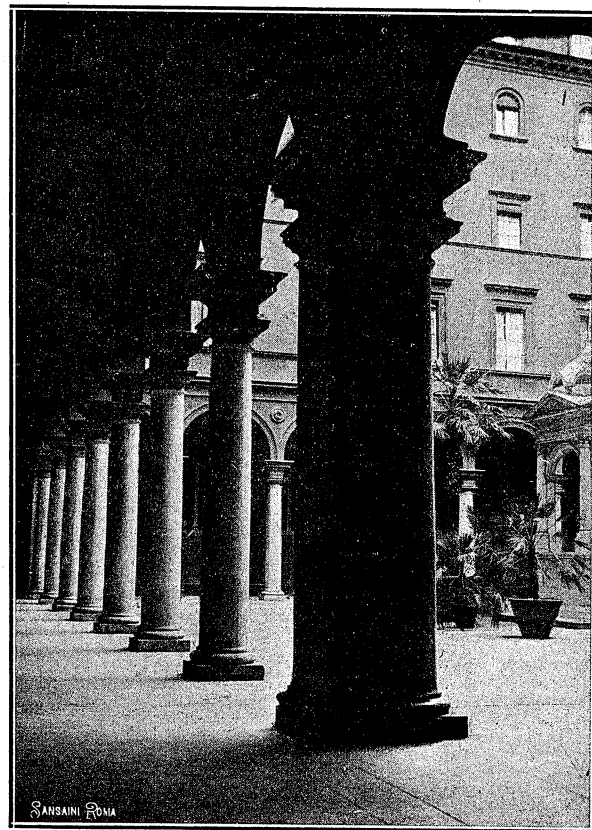
C'est sur ces lieux, embaumés par le souvenir du grand protecteur des séminaires et par les immolations de saintes religieuses, qu'allait se dresser le nouveau Séminaire français.

Le 9 avril 1856, Pie IX, par un *Motu proprio*, fit don au Séminaire de l'emplacement et des décombres de l'église écroulée. On acheta l'ancien couvent de Clarisses et, dès la rentrée 1856, les élèves purent occuper le nouveau local. — L'église fut relevée, grâce à l'intervention d'une généreuse bienfaitrice, qui mit comme condition qu'elle serait construite sur le modèle de Notre-Dame-des-Victoires. C'est ainsi que l'illustre sanc-

tuaire de Paris a sa copie parfaite dans la Ville éternelle ¹.

Mais le couvent de Sainte-Claire ne pouvait suffire longtemps à contenir la jeunesse, chaque année plus nombreuse, qui venait affluer dans ses murs. Sur les instances du cardinal Guibert, on se décida à rebâtir le Séminaire de fond en comble. Plusieurs immeubles voisins furent acquis, entre autres le « palazzo Pecci », résidence de ville de la famille de Léon XIII. Les travaux de reconstruction commencèrent en 1883 et se poursuivirent pendant sept ans, sans que la marche du Séminaire en fût entravée. L'inauguration solennelle eut lieu le 18 mars 1891, en présence de nombreux cardinaux, des représentants de l'ambassade de France près le Saint-Siège et de toutes les notabilités françaises de Rome. Par ses belles lignes architecturales du quinzième siècle, sa cour intérieure ornée d'une fontaine monumentale et entourée d'un cloître voûté reposant sur trente colonnes monolithes de granit rose, son escalier d'honneur tout en marbre, ses vastes galeries où se jouent l'air et la lumière, son grand salon de réception, son réfectoire qui

¹ L'église est placée sous le double vocable de l'Immaculé Cœur de Marie et de sainte Claire. Depuis longtemps elle avait donné son nom à la rue, et c'est ainsi que le Séminaire français est parfois appelé *Santa Chiara*.



Cloître et cour intérieure.

est une des salles des thermes d'Agrippa, ses terrasses spacieuses d'où l'œil embrasse les principaux monuments de Rome, le Séminaire fran-

çais est sans conteste un des édifices religieux les plus imposants de la Ville éternelle.

IV.

La Bulle « In sublimi ».

Pie IX avait veillé avec une sollicitude paternelle sur le berceau du Séminaire français et il en suivait les progrès avec une satisfaction marquée. Six ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis la fondation; mais les résultats obtenus semblaient suffisants au Pape pour justifier les meilleures espérances, et il songea à assurer l'avenir de l'œuvre en lui donnant l'érection canonique définitive. Celle-ci était du reste sollicitée par l'épiscopat français tout entier; soixante-seize archevêques et évêques, et à leur tête les cardinaux de Lyon (card. de Bonald), de Bordeaux (card. Donnet), de Reims (card. Gousset), de Besançon (card. Mathieu), de Paris (card. Morlot), de Bourges (card. du Pont), avaient adressé au Saint-Père des lettres pleines d'éloges pour le Séminaire et en demandaient la reconnaissance officielle par le Saint-Siège. Parmi les évêques dont les lettres étaient particulièrement chaleureuses, on peut relever les noms de Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, Mgr de Jerphanion, archevêque d'Albi, Mgr Caverot, évêque de Saint Dié, plus tard cardinal-archevêque de Lyon, Mgr

Desprez, évêque de Limoges, plus tard cardinal-archevêque de Toulouse, Mgr Parisi, évêque d'Arras, Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, Mgr Plantier, évêque de Nîmes, Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, Mgr Pie ¹, évêque

¹ Voici, à titre d'exemple, un extrait de la lettre adressée au Pape Pie IX par Mgr Pie, le 1 décembre 1858:

« Votre Sainteté n'ignore pas combien il importe au bien de la religion dans notre pays qu'il y ait de jeunes clercs de nos diocèses qui fassent leurs études dans la Ville éternelle et y acquièrent les palmes en Théologie et en Droit Canonique, apprenant à se dégager de tous les préjugés et d'opinions peu respectueuses envers le Saint-Siège et envers son autorité, se nourrissant, aux mamelles de l'Eglise Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Eglises, d'un lait très pur et sans mélange, tout en acquérant les vertus et les habitudes ecclésiastiques, sous la direction vigilante d'excellents maîtres et par des exercices en usage dans les Séminaires.

« Ce fut là le vœu de toute notre Province de Bordeaux, lorsqu'au Concile de La Rochelle, en 1853, dix évêques encouragèrent dans ces termes l'œuvre qui était alors en voie de réalisation: " Nous avons résolu d'envoyer des jeunes gens d'élite à quelque Faculté théologique pour y faire leurs études, et cette résolution plut beaucoup au Souverain Pontife; Nous avons choisi, de préférence à toutes les autres, la Faculté de Rome, et Nous applaudissons à la pieuse entreprise qui prépare à nos clercs de France un asile ecclésiastique dans la Ville éternelle „

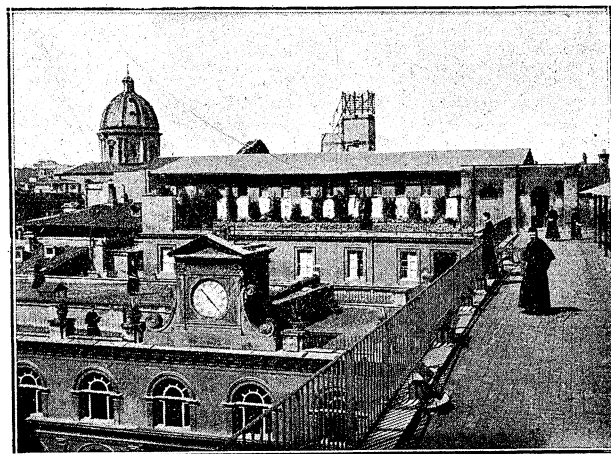
« Pour moi, Très Saint Père, dès les débuts j'ai donné à ce Séminaire naissant toute l'aide et tous les encouragements que j'ai pu, et je lui rends de tout cœur ce témoignage que les jeunes séminaristes que j'y ai envoyés

de Poitiers, Mgr de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, Mgr Sergent, évêque de Quimper, Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, Mgr Jacquemet, évêque de Nantes, Mgr Langalerie, évêque de Belley, Mgr Ginouilhac, évêque de Grenoble, etc.

Pour montrer toute l'importance qu'il attachait à l'œuvre, Pie IX voulut revêtir l'acte pontifical des formes les plus solennelles. Par la Bulle *In sublimi* du 14 juillet 1859, il approuva et confirma de l'autorité suprême du Siège Apostolique le Séminaire français, fondé à Rome, et sanctionna les règles fondamentales qui devaient le régir ; il en confia à perpétuité le gouvernement, l'administration et la direction à la Congrégation du Saint-Esprit, sous le patronage immédiat du cardinal-vicaire de Sa Sainteté. Enfin il exprima sa grande joie d'avoir vu s'établir ce Séminaire dont il attendait les plus grands bienfaits « pour le monde catholique, et en particulier pour les Eglises de France », félicita les évêques de la sympathie dont ils l'entouraient et les ex-

en ont rapporté, non seulement une science très étendue de la Théologie et du Droit Canon, mais encore la piété, le zèle et toutes les autres qualités d'une âme vraiment apostolique, qui déjà leur permettent de remplir avec compétence et dévouement les fonctions très importantes qui leur ont été confiées ». (*Le Séminaire français à Rome. A NN. SS. les Archevêques et Evêques de France*, Rome, 1867, p. 83 s.). - Le texte original de la lettre est en latin.

horta à y envoyer leurs jeunes clercs, afin de se rattacher ainsi, eux et leurs diocèses, « par des liens toujours plus étroits de foi, d'amour et d'obéissance à la Chaire de Pierre, centre de l'unité catholique ¹ ».



Les Terrasses.

Jusqu'à sa mort, Pie IX ne cessa de témoigner à la nouvelle institution le plus vif intérêt. A l'occasion des fêtes centenaires, célébrées en

¹ On trouvera ce document, ainsi que les autres dont il sera question, dans le livre du R. P. ESCHBACH, *le Séminaire pontifical français de Rome. Ses premiers cinquante ans*. Rome, 1903.

1867 à Rome, en l'honneur des apôtres Pierre et Paul, il adressa à l'épiscopat de France une lettre pour lui recommander de nouveau, dans les termes les plus touchants, le Séminaire français ¹.

V.

Formation et études.

La Bulle d'institution avait fixé à grands traits l'organisation intérieure du Séminaire. Un règlement spécial, approuvé par les autorités compétentes, vint la déterminer plus en détail.

La formation tend avant tout à inspirer aux élèves une piété solide et profonde, à tremper leur esprit par un enseignement puisé aux sources les plus pures, à façonner leur volonté par un amour ardent de l'Eglise et du Saint-Siège.

On devine sans peine les avantages incomparables que la ville de Rome offre à de jeunes clercs sous ces différents rapports.

¹ Le Concile de la province de Bordeaux, qui se réunit en 1868 à Poitiers, fit aussitôt écho à ces paroles du Souverain Pontife, et les évêques se déclarèrent heureux d'envoyer quelques-uns de leurs jeunes clercs au Séminaire français, dans cette ville de Rome « qui est le principal centre de la doctrine et de la piété chrétiennes » (*Actes du Concile*, chap. X, § VII, n. 6).

La visite des grandes basiliques et des multiples sanctuaires, la vue des Catacombes, du Colisée, de tant de monuments qui évoquent les plus glorieuses pages de l'histoire de l'Eglise, les manifestations grandioses de la foi catholique dont Rome présente si souvent le spectacle, ne peuvent qu'exercer une influence décisive sur la piété sacerdotale.

A ces ressources extérieures viennent s'ajouter tous les moyens de formation en usage dans les séminaires de France, en particulier des conférences spirituelles quotidiennes. Souvent la chaire du conférencier est occupée par des évêques, hôtes du Séminaire, ou par d'autres personnages de marque, et ce n'est pas là un des moindres charmes de Santa-Chiara.

D'autre part, les grandes Universités ecclésiastiques, dont les Papes ont doté la Ville éternelle, fournissent aux intelligences une nourriture variée, abondante et toujours sûre.

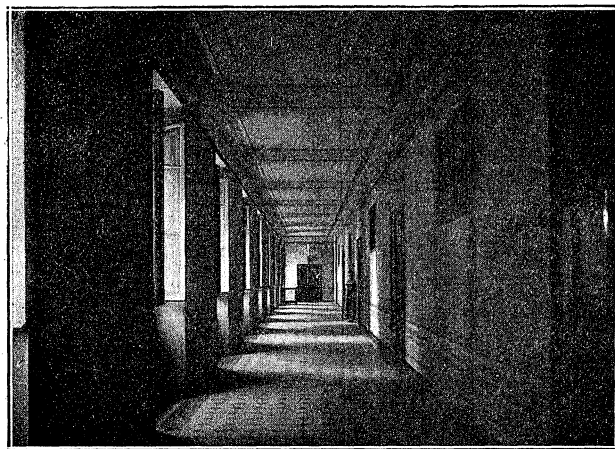
Les élèves du Séminaire français fréquentent, pour la philosophie, la théologie et, depuis le transfert du séminaire romain de l'Apollinaire à Saint-Jean-de-Latran (en 1913), également pour le droit canon, les cours de l'Université Grégorienne, l'ancien Collège romain. Tout le monde connaît les grands noms qui ont illustré cette Université pendant ces cinquante dernières années : le P. Secchi pour les sciences ; les PP.

Remer, de Mandato, de Maria pour la philosophie; les PP. Perrone, Palmieri, Franzelin, Mazzella, Billot (ces trois derniers élevés au cardinalat) pour la théologie dogmatique; les PP. Patrizi et Cornely pour l'Écriture sainte; les PP. Ballerini et Bucciaroni pour la théologie morale; les PP. Tarquini, Taparelli et Wernz pour le droit canon, — et nous ne citons que les noms qui appartiennent au passé. — Le cas échéant, les élèves peuvent être autorisés à fréquenter d'autres écoles.

Toutes les matières sont revues dans des cours supplémentaires, faits au Séminaire par les directeurs. La théologie pastorale et ascétique, la prédication, la liturgie, la musique religieuse et le plain-chant¹ y forment l'objet d'un enseignement spécial. — Dès l'année 1906, le Séminaire

¹ On pourrait écrire un beau chapitre sur la part que le Séminaire français a eue dans le mouvement de restauration du chant grégorien. Dès l'origine, on y adopta l'édition rémo-cambraiienne. Il fut aussi le premier et pendant de longues années le seul, à Rome, à exécuter les mélodies grégoriennes d'après les éditions de Solesmes. Attirés par ces chants, alors inconnus dans la Ville éternelle, des auditeurs nombreux et attentifs se pressaient chaque dimanche au fond de l'église de Santa-Chiara. Parmi eux se trouvait un jour, en 1888, le jeune Lorenzo Perosi, âgé de quatorze ans, venu à Rome pour prendre part à un concours musical. Le grand maestro aimait à redire que c'est là qu'il eut « la révélation » du chant grégorien. Il y eut un temps où, se trouvant à Rome, il ne

inaugura des cours d'Écriture sainte préparatoires aux examens de la Commission biblique; ce furent les premiers de ce genre établis à Rome.



La Galerie des évêques.

Les plus beaux succès vinrent couronner cette initiative: un tiers des lauréats de la Commission

manquait jamais, les dimanches et les jours de fête, d'accompagner à l'orgue les offices au Séminaire français.

On sait que c'est à l'impulsion de Perosi, devenu sous le cardinal Sarto, maître de chapelle dans la basilique de Saint-Marc de Venise, et bientôt après, directeur perpétuel de la chapelle Sixtine, qu'est dû en grande partie le *Motu proprio* de Pie X sur la réforme du chant d'église.

biblique, licenciés et docteurs, ont été formés au Séminaire français.

Le cycle des études philosophiques et théologiques est de sept ans. Toutefois, cette période peut être réduite en faveur des élèves qui, avant d'entrer au Séminaire, ont déjà étudié, en tout ou en partie, les matières du programme.

Tout en ne négligeant pas les travaux de l'érudition, les méthodes en usage à Rome cherchent moins à remplir les esprits de données positives qu'à leur offrir une connaissance raisonnée et approfondie des principes de la philosophie et des questions de la théologie. On pense qu'avant de se spécialiser dans une matière ou de se livrer à des recherches historiques et critiques sur des points particuliers, il importe d'avoir des vues générales et de connaître l'ensemble des doctrines. On s'attache à former le jugement, en mettant l'intelligence perpétuellement en contact avec la pensée de l'Eglise ou celle des grands docteurs, et à donner le goût des idées claires par de fréquentes argumentations scolastiques. C'est une méthode qui a fait ses preuves et qui a manifestement les préférences de l'Eglise ¹.

¹ Voir la lettre du cardinal Satolli, alors préfet de la Congrégation des Etudes, aux recteurs des Instituts catholiques de France, 7 juillet 1906. — Cf. aussi l'Encyclique *Pascendi*.

On s'applique surtout à communiquer aux élèves un amour filial envers le Pape et une soumission entière à ses enseignements. Tous les élèves du Séminaire français sont pénétrés de la vérité de ces fortes paroles, écrites par un des leurs, J.-B. Aubry : « Rome, c'est le Pape : or, le Pape est le cœur de l'Eglise, la source de la vie chrétienne : à mesure et en proportion qu'on se sépare et qu'on s'éloigne de lui, en théorie ou en pratique, le malaise intérieur et surnaturel se trahit par une diminution de vie, d'œuvres, de fécondité ; et l'enseignement est, ordinairement, de toutes les parties du corps de l'Eglise, la première où cette diminution s'accuse, car c'est par l'enseignement que commence toujours le mal, qu'il pénètre, s'installe et s'organise » ¹.

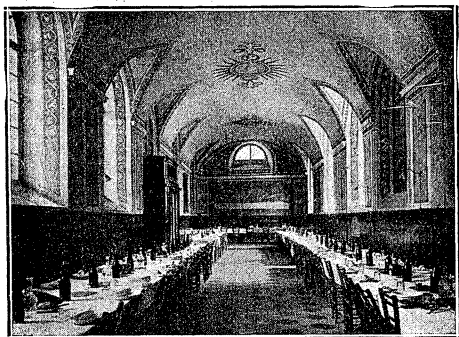
Ce qui caractérise la vie intime du Séminaire français, c'est un esprit de cordiale charité et une fusion parfaite qui s'opère entre des éléments provenant de toutes les régions de la France. Cependant des dispositions spéciales régissent d'un côté les simples séminaristes et de l'autre les élèves déjà prêtres.

Malgré leur application à l'étude, les élèves trouvent encore le temps de se livrer à des œu-

¹ J.-B. AUBRY, *Essai sur la Méthode des études ecclésiastiques en France*. Seconde partie : *Les Grands Séminaires* ; Lille, 1893, p. 26.

vres d'apostolat ou à des travaux supplémentaires. Citons :

1° *L'Œuvre de Sainte-Catherine*, fondée en 1866; un de ses principaux buts est de catéchiser les enfants les plus abandonnés de la ville et de les préparer à la première communion. Près



Le Réfectoire
(ancienne salle des Thermes d'Agrippa)

de quatre mille enfants ont été ainsi instruits dans les vérités de la foi ¹;

2° *L'Association de la Sainte-Vierge*, établie en 1885;

¹ Pour plus de détails sur cette œuvre si intéressante, cf. l'article publié par l'abbé EMMANUEL MARTIN, dans la *Science catholique*, 15 avril 1899, p. 424-442.

3° *La Conférence Saint-Thomas* (exposé de certains problèmes philosophiques et théologiques, - travaux préparés pendant les vacances);

4° *La Conférence Saint-Bernard* (exercices pratiques de prédication et de déclamation);

5° *Le Bulletin de l'Association pieuse*, établie entre les élèves du Séminaire français, et les *Echos de Santa-Chiara*, publications destinées à relier entre eux les anciens élèves et à les tenir au courant de la vie du Séminaire.

6° *Cor Unum*, sorte de journal bimensuel, destiné aux élèves qui font le service militaire.

VI.

Quelques points d'histoire.

Tous les grands événements qui, depuis le milieu du dernier siècle, affectèrent la vie de l'Eglise romaine ou celle de la France, eurent leur répercussion au Séminaire français.

Pendant le Concile du Vatican, un grand nombre d'évêques français y reçurent l'hospitalité, et Santa-Chiara fut le principal centre du groupe « ultramontain ». Le secrétaire de ces réunions était l'abbé Darras, l'historien de l'Eglise. Mgr Plantier, évêque de Nîmes, étant tombé malade au Séminaire, eut un jour l'agréable surprise d'une visite de Pie IX. Parmi les hôtes assidus de la maison, il faut nommer Louis Veuillot,

un des amis de la première heure, et qui eut avec plusieurs directeurs des relations épistolaires ¹. Quatre élèves du Séminaire avaient été choisis comme sténographes du Concile ². Un autre élève eut l'occasion de s'illustrer dans une circonstance encore plus mémorable. Le 4 juillet 1870, l'abbé Le Tallec ³ soutint, dans l'église de Saint-Ignace et au nom du Collège Romain devant un nombreux aréopage de cardinaux et d'évêques, une brillante argumentation *de universa theologia*. Elle dura une journée entière et mérita au jeune prêtre les félicitations de l'auguste assemblée ⁴.

¹ LOUIS VEUILLLOT, *Rome pendant le Concile*, Paris, 1872, t. II, p. 480-481. — FRANÇOIS VEUILLLOT, *Louis Veuillot et la Question romaine en 1871 et 1872*, dans les *Etudes* des Pères Jésuites, 20 octobre 1913, p. 217-218 (lettre importante du R. P. Freyd à Louis Veuillot). — *Louis Veuillot et le Séminaire français*, Montpellier, 1914 (trois lettres inédites de Louis Veuillot).

² C'étaient les abbés Henri Bougouin, futur évêque de Périgueux, Léon Dehon, fondateur de la Société des prêtres du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, Gustave de Dartin, qui entra dans l'Ordre de Saint-Benoît, et Joseph Dugas qui devint jésuite.

³ Ancien zouave pontifical, l'abbé Le Tallec entra, après le séminaire, dans la Compagnie de Jésus et devint professeur à l'Institut catholique de Paris et directeur de la Conférence Olivaint. — Cf. *le P. Pierre Le Tallec*, par le P. DELAPORTE, Saint-Brieuc, 1905.

⁴ On peut en lire le récit, tracé d'une plume alerte par LOUIS VEUILLLOT, dans *Rome pendant le Concile*, t. II, p. 04-410.



La Chapelle
(intérieur)

Après la prise de Rome et la confiscation, par le nouveau gouvernement, du couvent de la Minerve, devenu le ministère de l'Instruction pu-

blique, le Séminaire français servit de refuge à l'école dominicaine, et pendant plusieurs années le futur cardinal Zigliara fit ses cours de philosophie à la grande salle de la bibliothèque du Séminaire.

Léon XIII hérita des bienveillantes dispositions de son prédécesseur à l'égard de Santa-Chiara. Encore évêque de Pérouse, il y avait présidé, pendant le Concile, une touchante cérémonie. Au milieu d'une assistance choisie, dans laquelle on remarquait les deux frères Lémann et Pie Mortara, il avait reçu six israélites dans la religion catholique. Dès les premiers mois de son pontificat, le 7 août 1878, il adressa au nouveau supérieur, le R. P. Eschbach, une lettre dans laquelle il marquait combien la prospérité du Séminaire français lui tenait à cœur et, peu de temps après, le 20 janvier 1879, il le recommandait chaleureusement à la charité des évêques et des fidèles de France, les invitant à y fonder des bourses en faveur des séminaristes moins fortunés. Avant de mourir, Léon XIII voulut que le Séminaire français entrât définitivement dans la famille des grandes institutions ecclésiastiques qui se rattachent directement à la personne du Pape, et par un Bref très élogieux, daté du 20 juin 1902, il l'éleva au rang le Séminaire *pontifical*, lui conférant en même temps tous les privilèges et prérogatives joints

à ce titre. Le Séminaire français reçut ainsi la plénitude de son organisation canonique.

En 1878, le Séminaire avait célébré son premier jubilé sous la présidence du cardinal Guibert, un de ses bienfaiteurs insignes. Les fêtes cinquantenaires, qui virent accourir de nombreux anciens élèves, coïncidèrent avec l'exaltation de Pie X, qui leur accorda, le 24 septembre 1903, une audience solennelle et leur adressa un discours, alors très remarqué, sur la formation sacerdotale.

Le 25 février 1906, Rome assista aux cérémonies inoubliables du sacre des quatorze évêques de France accompli par le Pape dans la basilique de Saint-Pierre. Par une délicate attention, les élèves du Séminaire français furent appelés à assister les élus et à remplir d'autres fonctions liturgiques. Le soir du même jour, les nouveaux prélats voulurent se réunir dans l'église de Sainte-Claire pour entendre une allocution de Mgr Touchet et prier pour la France.

La loi de Séparation donna lieu, dans la Ville éternelle, à une autre manifestation. Les expulsions et les vexations de tout genre dont les clercs de France furent alors l'objet, ne pouvaient y passer inaperçues. Dans un magnifique élan de fraternité, les recteurs et les élèves des vingt-sept séminaires de Rome, comprenant des sujets de soixante nationalités différentes, vinrent,

le 27 janvier 1907, exprimer au supérieur et aux élèves du Séminaire français « représentants, dans la métropole du catholicisme, des séminaires de France », leur sympathie la plus profonde et leur ardent espoir que la Fille aînée de l'Eglise sortirait victorieuse de la persécution. Aux séminaires de Rome vinrent bientôt s'associer la plupart des séminaires d'Italie, et, dans ces lettres, il était facile de sentir toute l'admiration que le clergé de la Péninsule éprouvait pour l'héroïque attitude du clergé français ¹.

Le Séminaire français vit se dérouler dans son enceinte bien d'autres faits importants. C'est dans son grand salon que se fit la cérémonie de la remise du « billet » cardinalice : en 1911, pour les cardinaux de Cabrières et Dubillard ; en 1914, pour le cardinal Sevin ; en 1916, pour les cardinaux Dubourg, Dubois et Maurin ; en 1922, pour le cardinal Charost et, dans ces circonstances, Santa-Chiara vit défiler tour à tour, pour rendre hommage aux nouveaux princes de l'Eglise, les ambassadeurs, les ministres, tous les personnages influents de la Ville des Papes. L'âme du Séminaire français tressaille ainsi continuellement sous le coup des événements qui font vibrer les cœurs romains et français.

¹ Cf. *Le Séminaire français et les Instituts ecclésiastiques de Rome*. Souvenir de la manifestation de sympathie. Rome, 1907.

VII.

Le Séminaire français pendant et après la guerre.

Santa-Chiara a été cruellement éprouvé par la guerre. Grâce à l'heureuse impulsion donnée, depuis 1904, par le R. P. Le Floch, le Séminaire avait atteint un degré de prospérité inconnu jusqu'alors. Près de cent cinquante élèves, clercs et prêtres, se pressaient dans ses murs ; des docteurs en médecine y coudoyaient fraternellement des agrégés de l'Université, des docteurs en droit, des licenciés de toutes les branches ; une vie intense de piété et de travail y régnait ¹, et les succès d'examen n'avaient jamais été plus brillants. En juillet 1914, la médaille d'or offerte par Pie X à l'élève de théologie le plus méritant, fut conquise par un élève du Séminaire français.

Dès les premiers jours de la mobilisation, plusieurs des directeurs, la plupart des séminaristes, ainsi qu'un grand nombre d'anciens élèves furent appelés sous les drapeaux, et jusqu'à la fin de la guerre le Séminaire français ne cessa de donner à la patrie les meilleurs de ses enfants.

¹ Voir les pages suggestives écrites par le R. P. LE FLOCH en guise de préface à la biographie d'Emmanuel Pourtal (*une âme de séminariste*, par le R. P. GUSTAVE FRANK, Rome, 1917).

On les vit sur tous les champs de bataille, prêts à tous les dévouements, à tous les héroïsmes. Combattants, aumôniers, brancadiers, ils accomplirent vaillamment leur devoir ; les croix de la Légion d'honneur et les croix de guerre, accompagnées des plus belles citations, vinrent attester leur esprit de sacrifice. Les holocaustes furent nombreux : sur 95 élèves mobilisés en 1914, 33 tombèrent au champ d'honneur ¹, et à cette liste funèbre il faut ajouter les noms de 20 au-

¹ Plusieurs d'entre eux ont été l'objet de monographies. Citons en particulier :

L'abbé Paul Terris, clerc minoré du diocèse d'Avignon, lieutenant au 63^e bataillon de chasseurs alpins, par le R. P. FREY ; Rome, Séminaire français, 1916 ; 38 pages.

L'abbé Constant Raibaut, clerc minoré du diocèse de Nice, sergent au 23^e bataillon de chasseurs alpins, par le R. P. FREY ; Rome, Séminaire français, 1917 ; 20 pages.

L'abbé Paul Delos, clerc tonsuré du diocèse d'Arras, sergent-fourrier au 70^e régiment d'infanterie, par le R. P. FREY ; Rome, Séminaire français, 1918 ; 136 pages.

L'abbé Jehan de Romanet de Beaune, clerc minoré du diocèse de Séez, brancardier divisionnaire, par le R. P. LE ROHELLEC, avec une préface du R. P. LE FLOCH ; Paris, Tèqui, 1918 ; 130 pages.

L'abbé André Grison, clerc minoré du diocèse de Tours, soldat au 158^e régiment d'infanterie, par le R. P. LE ROHELLEC ; Rome, Séminaire français, 1918 ; 20 pages.

L'abbé Yves de Joannis, clerc minoré du diocèse de Nantes, brigadier au 51^e d'artillerie, par M. TONY CATTÀ ; Paris, Plon-Nourrit, 1919 ; 302 pages.

L'abbé Louis Ponnelle, curé d'Epoisses (Côte-d'Or), lieu-

tres élèves qui avaient quitté le Séminaire au cours des années précédentes.

Au milieu de ces deuils ¹ et des difficultés nombreuses de cette époque tragique, Santa-Chiara

tenant au 401^e régiment d'infanterie, par l'abbé LOUIS BORDET ; Dijon, 1919 ; 24 pages.

L'abbé Jean Marcorelles, prêtre du diocèse de Marseille, lieutenant au 6^e bataillon de chasseurs, par l'abbé FERNAND CROUZET ; Marseille, Librairie Ruat, 1919 ; 279 pages.

L'abbé Guy du Bouillonney, vicaire à N. D. de Mortagne, aspirant au 26^e bataillon de chasseurs à pied, par M. le chanoine GUESDON, ancien directeur au Séminaire de Sées ; La Chapelle-Montligeon (Orne), 1919 ; 206 pages.

L'abbé Henri Turpault, vicaire à la cathédrale de Poitiers, aumônier du 33^e régiment d'artillerie, par l'abbé R. PASDELOUP, Rédacteur de *la Croix d'Or* ; Bourges, 1921 ; 16 pages.

Le Père Paul Rault, de la Congrégation du S. Esprit, soldat au 241^e régiment d'infanterie, par le R. P. JEAN DELAIRE ; Rome, Séminaire français, 1922 ; 135 pages.

L'abbé André de la Barre de Carroy, prêtre du diocèse de Blois, aumônier militaire au 102^e de ligne, par le R. P. A. DE LA BARRE S. J., professeur honoraire à l'institut catholique de Paris ; Paris, *Action Populaire*, 1923 ; 123 pages.

¹ La mort a enlevé aussi, ces dernières années, quelques-uns des meilleurs ouvriers de la prospérité du Séminaire français : le R. P. Daum, décédé le 15 avril 1920, dans sa 83^e année ; le R. P. Roserot, décédé le 14 janvier 1921, à l'âge de 76 ans (cf. *Le P. Paul Roserot, Procureur général de la Congrégation du Saint-Esprit*, par Mgr JOSEPH ROSEROT DE MELIN ; Rome, Séminaire français, 1922 ; 261 pages) ; le R. P. du Plessis de Grenédan, mort le 24 jan-

poursuivait sa marche et continuait à remplir dans la Ville éternelle sa mission, qui est de faire aimer Rome à la France et la France à Rome. Une journée bien significative à ce point de vue fut celle du 25 mars 1915 : dans une conférence magistrale, présidée par le cardinal Billot, René Bazin y exposa devant un auditoire d'élite, les titres immortels que la France possède à la reconnaissance du monde catholique et le renouveau de vie religieuse que la guerre lui avait donné. Les paroles qui furent prononcées en cette circonstance ne contribuèrent pas peu à dissiper les malentendus que certains actes de la politique religieuse du gouvernement français avaient pu faire surgir au delà des Alpes ¹.

L'heure tant désirée de la fin de la guerre sonna enfin, et le 11 novembre 1918 les cloches du Séminaire français annoncèrent en de joyeu-

vier 1922, âgé de 78 ans; le R. P. Eschbach, ancien supérieur du Séminaire français, mort le 24 octobre 1923, à l'âge de 85 ans.

¹ *La France catholique à Rome*. Conférence de M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française, sur *le Renouveau chrétien et la Guerre*, précédée d'une allocution du R. P. LE FLOCH, Supérieur du Séminaire français, suivie d'un discours de S. Em. le card. BILLOT; Rome, 1915.

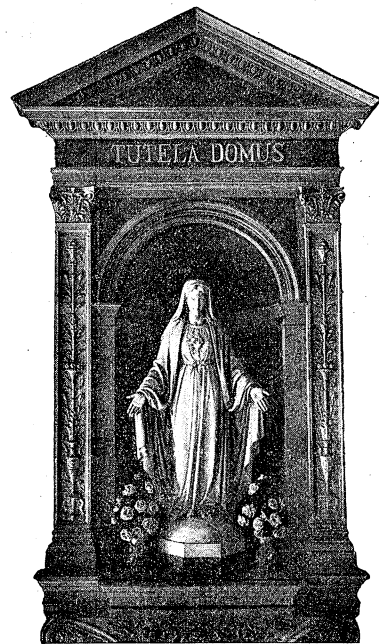
On sait aussi avec quelle joie reconnaissante la France catholique tout entière accueillit la réponse péremptoire donnée par le R. P. Le Floch aux articles de la *Revue de Paris* sur « *La Politique de Benoît XV* »; Paris, 1919.

ses envolées la signature de l'armistice. Rarement *Te Deum* fut chanté avec plus d'entrain que celui qui monta vers Dieu en ce jour mémorable.

Le sacrifice si généreusement offert par tant de ses enfants attira sur le Séminaire les bénédictions divines les plus abondantes. Dès la rentrée de l'année scolaire 1919, le nombre des élèves monta à 160, et actuellement il est bien près d'atteindre 200.

Le 17 décembre 1922 fut inauguré le Monument des morts de la guerre, sous la présidence du cardinal

La Vierge du Séminaire Français. Maurin, archevêque de Lyon, et du cardinal Charost, que Pie XI venait de revêtir de la pourpre romaine, tous deux anciens élèves du Séminaire, entourés de M. Jonnart, ambassadeur de France près le Saint-



Siège, de nombreux évêques, parmi lesquels Mgr Rémond, aumônier en chef des armées du Rhin, lui aussi ancien élève du Séminaire français, et de toutes les notabilités françaises de Rome. — Cette émouvante cérémonie, donna lieu à plusieurs discours; relatons un extrait de celui de M. Jonnart:

Après avoir rendu témoignage au R. P. Le Floch « qui dirige avec une hauteur de vues et un dévouement incomparables le Séminaire français de Rome », M. Jonnart continue:

« Représentant de la France, j'ai le devoir et j'ai à cœur d'apporter à ceux des vôtres tombés au champ d'honneur l'hommage ému de notre bien-aimée patrie et son tribut d'admiration et d'affectueuse reconnaissance.

« Quelques chiffres suffisent pour glorifier le Séminaire français. Son éminent Supérieur et Mgr Rémond les ont rappelés; je me plais à mon tour à les citer. Le Séminaire a compté 95 de ses élèves mobilisés, et sur ce nombre 33 sont tombés sur les champs de bataille; 18 étaient officiers.

« Je me souviens qu'à mon arrivée à Rome, quand le R. P. Le Floch me présenta ses collaborateurs et ses élèves, j'ai éprouvé une des meilleures et des plus fortes émotions de ma vie, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Les élèves, qui presque tous avaient figuré

parmi les combattants, étaient pour la plupart décorés de la Croix de guerre, six étaient décorés de la Médaille militaire, cinq étaient chevaliers de la Légion d'honneur. Parmi les maîtres, l'un avait gagné pendant la guerre la croix d'officier de la Légion d'honneur, un autre celle de chevalier; et le R. P. Le Floch me disait avec simplicité: " Vous voyez, tout le monde ici a fait son devoir „. Oui, tout son devoir ¹ ».

La place que s'est conquise le Séminaire français est soulignée par la sympathie que les glorieux chefs de l'armée française, à leur passage à Rome, aiment à lui témoigner; on y reçut la visite du général Gouraud, du général de Castelnau qui exalta, devant les élèves réunis dans la cour d'honneur, les fortes vertus qui font le soldat et le prêtre, et du maréchal Foch, qui leur adressa une vibrante allocution et voulut déposer sur le Monument des morts l'hommage de sa haute admiration.

¹ Ces discours ont été reproduits dans une brochure: *Inauguration du Monument des morts de la guerre*, Rome, Séminaire français, 1923.

Le monument, érigé sous le portique de la cour d'honneur du Séminaire, est l'œuvre de deux artistes de l'Académie de France à Rome: M. Roux-Spitz, architecte, et M. Delamarre, sculpteur.

VIII.

Résultats.

Depuis 1853, plus de 2000 élèves sont passés par le Séminaire français. 54 d'entre eux furent élevés à l'épiscopat et 4 aux honneurs de la pourpre cardinalice. Près de 400 sont morts, et parmi eux un membre du Sacré-Collège et 16 archevêques ou évêques.

1339 diplômes de doctorat ont été conquis, et près de 350 médailles ont été remportées aux concours généraux.

Les élèves appartiennent, dans leur immense majorité, aux diocèses de France. L'influence profonde qu'ils y ont exercée, particulièrement par l'enseignement, a été notée par Mgr Baunard, dans son grand ouvrage *Un siècle de l'Eglise de France*¹. Le Séminaire français a donné à nos Instituts catholiques un bon nombre de leurs professeurs, de leurs recteurs, de leurs chanceliers. Ses anciens élèves enseignent dans plus de quarante séminaires de France. D'autres se dévouent dans le ministère paroissial ou dans

¹ Mgr BAUNARD, *Un siècle de l'Eglise de France*, Paris, 1901, p. 360: « Nous avons déjà noté l'influence incontestable qu'exerça sur l'esprit et les méthodes de nos grands séminaires la création du Séminaire français à Rome, moyennant l'importation qui se fit de cet enseignement (romain) par le jeune clergé nourri à cette école ».

les administrations diocésaines. Près de deux cents sont entrés dans différents ordres religieux.

Mais le rayonnement de cette action, à la fois romaine et française, s'étend bien au delà de nos frontières nationales. Avant l'érection à Rome du Séminaire canadien (1888), la « Nouvelle-France » envoyait ses clercs au Séminaire français. Aujourd'hui, sept d'entre eux occupent des sièges épiscopaux du Canada, et l'Université Laval de Québec a recruté parmi eux de nombreux professeurs. La Suisse romande, dont les sympathies nous furent si précieuses au cours de la guerre, a toujours eu, elle aussi, des représentants au Séminaire français, et le dernier évêque de Lausanne et Genève, Mgr Colliard, voulut se faire sacrer, en janvier 1916, au Séminaire même dont il avait été l'élève.

Jusque dans les régions les plus lointaines, l'influence du Séminaire français se fait sentir. De vaillants missionnaires, formés à l'école des Princes des Apôtres, annoncent l'Evangile en Afrique, en Océanie, en Extrême-Orient, et nombreux déjà sont ceux qui ont donné leur vie pour la diffusion de la foi catholique. Plus près de nous, en Bulgarie, un de ses élèves, Mgr Doulcet, occupa pendant plusieurs années le siège de Roustchouk. Partout ses enfants ont semé, avec l'amour de la France, l'attachement le plus filial envers le Saint-Siège.

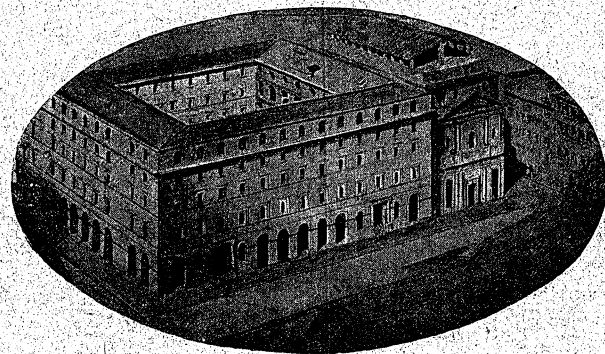
On souscrira donc sans peine au jugement du Cardinal Guibert, archevêque de Paris, qualifiant le Séminaire français « comme une des plus grandes et des plus utiles fondations du dix-neuvième siècle ». (Discours prononcé le 10 juin 1878, au premier jubilé du Séminaire).

Et l'on comprend aussi que les Souverains Pontifes suivent les développements du Séminaire français avec une sollicitude toute paternelle. Pie XI, héritier de l'affection de ses prédécesseurs pour cette grande institution, peu de semaines après son élévation au trône pontifical, répondit à une adresse d'hommage par ces paroles qui constituent le plus bel éloge du passé et le meilleur encouragement pour l'avenir : « *Le Saint-Père souhaite et demande à Dieu que le Séminaire français, fidèle aux traditions d'un glorieux passé, continue à opérer le plus grand bien dans le clergé de France* » (18 mars 1922).

J.-B. FREY, S. Sp.

Professeur au Séminaire Français.

Rome, le 20 avril 1924.



Le Séminaire Français vu à vol d'oiseau.